

# DÉPARTEMENT DE L'ÉDUCATION, DE LA CULTURE ET DES SPORTS

## 2007 EN BREF

Sur un plan national, il n'est pas exagéré de dire que l'année 2007 en matière d'éducation et de formation est historique. En effet, dans une perspective d'harmonisation du paysage éducatif suisse, la CDIP et la CIIP ont élaboré deux projets d'accords scolaires intercantonaux étroitement imbriqués l'un dans l'autre: l'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS) et la Convention scolaire romande (CSR). Ces textes majeurs, organisateurs de la scolarité obligatoire pour les décennies à venir, permettent de développer une vision à long terme de l'école et d'en assurer le pilotage. Ils ont également le mérite de rendre les objectifs transparents et de faire part à la société des performances des élèves.

Il n'est jamais superflu de rappeler l'importance de l'enseignement, de la formation et de la recherche dans ce pays et à fortiori dans le canton de Neuchâtel. Il est également intéressant de mettre en relief la formation d'un point de vue économique.

La majeure partie des dépenses de formation incombent aux cantons (17 milliards en 2003), qui consacrent près d'un quart du montant total de leurs dépenses à l'éducation. La situation financière des cantons et de la Confédération, les recettes fiscales et les diverses dépenses (transports, assurances sociales, etc) déterminent la marge de manoeuvre de la politique éducative. Par ailleurs, l'importance que les acteurs politiques accordent à l'éducation, par rapport à d'autres secteurs, est un élément décisif.

On justifie généralement l'engagement de fonds publics dans l'éducation en invoquant le rôle qu'elle joue en augmentant les chances des demandeurs d'emploi et en stimulant la compétitivité et l'économie d'un pays. Il est démontré qu'une formation postobligatoire protège du chômage, même en période de récession. Si l'on entend ainsi investir dans la formation pour combattre le chômage, il faut cibler les investissements de telle sorte que le minimum de personnes achèvent leur formation sans qualification postobligatoire.

Les objectifs du DECS en matière d'enseignement et de formation, contenus dans la feuille de route du programme de législature, sont ambitieux et stimulants: améliorer la transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle, réaliser une école supérieure unique, réduire les coûts de l'enseignement obligatoire, redéfinir le rôle et les missions de l'enseignant et des directions d'école, à titre d'exemple.

Au 31 décembre 2007, des objectifs ont été atteints, à savoir: réduire les coûts de l'enseignement obligatoire, en adaptant pour la rentrée scolaire 2006 l'Arrêté concernant l'organisation des classes et le subventionnement des traitements dans l'enseignement obligatoire (effectifs minimaux des élèves), engager des changements structurels dans l'organisation du DECS, exploiter le potentiel informatique (scolaire) à disposition tout en recentrant les missions et en redéfinissant les prestations, améliorer la transition entre l'école obligatoire et la formation professionnelle, revoir l'offre de formation au secondaire 2, régler l'avenir des écoles supérieures, créer une institution de formation continue publique unique, définir une politique culturelle ciblée et ambitieuse.

D'autres sont en phase de concrétisation avancée, à savoir: renforcer Neuchâtel en tant que centre de compétence national et international en microtechnique, clarifier le rôle et les missions des directions d'école, redéfinir le rôle et les missions de l'enseignant ainsi qu'élaborer un concept cantonal du sport.

### **Secrétariat général**

Le secrétariat général a bien entendu assumé l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major au service de la cheffe de département (préparation et suivi des dossiers du DECS traités au Conseil d'Etat, coordination des activités liées à la préparation du budget du DECS, préparation et suivi des affaires parlementaires, etc.)

Il a plus particulièrement participé aux travaux de mise en œuvre des objectifs du DECS ancrés dans le programme de législature. Il a, entre autres, conduit le dossier de « cantonalisation » de la pédagogie spécialisée, l'ensemble des opérations relatives au développement de filières professionnelles au Conservatoire de musique neuchâtelois, les travaux concernant la transition scolarité obligatoire – secondaire 2 ainsi que les négociations avec la ville de Neuchâtel sur les dossiers: échanges de terrains, rachat des bâtiments du secondaire 2 et location des salles de gym de la Maladière. Il a également piloté sur le plan cantonal les travaux liés au concordat Harmos et à la Convention scolaire romande et participé activement aux travaux ayant abouti à l'intégration de l'IMT à l'EPFL et à la recherche d'une solution offrant un avenir au jardin botanique de Neuchâtel.

Les comptes 2007 de la Caisse de remplacement du personnel des établissements d'enseignement public bouclent avec un excédent de charges de quelque 7.848 francs. Durant l'exercice écoulé, les indemnités de remplacement découlant de maladies, d'accidents et de congés-maternité se sont élevées à 4.809.096 fr. 55.

### **Centre d'accompagnement et de prévention pour les professionnels des établissements scolaires (CAPPES)**

Malgré les restrictions budgétaires, le CAPPES a poursuivi l'essentiel de ses activités dans le cadre du développement de la qualité de vie au travail, de la prévention de la violence et de la gestion des situations critiques pour tous les établissements scolaires du canton. Il a par ailleurs assuré comme par le passé la consultation psychologique pour les situations difficiles rencontrées dans les écoles primaires et enfantines.

Ces prestations permettent de favoriser un climat scolaire propice au bien-être social et aux apprentissages et d'accompagner les professionnels en difficulté et les responsables dans les projets et changements en cours.

L'aide financière accordée aux réalisations dans les établissements pour la prévention de la violence a dû être réduite. Le nombre global d'accompagnements est quasi stable par rapport aux années précédentes. On observe de plus en plus d'interventions de remédiation (situations conflictuelles notamment dans les classes) et moins de demandes de prévention proprement dite.

### **Service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP)**

Les consultations en orientation professionnelle ont fortement augmenté depuis une quinzaine d'années (+70% pour les adultes, +65% pour les jeunes hors scolarité et +28% pour les élèves en fin de scolarité obligatoire).

Cette augmentation a entraîné une diminution des prestations en psychologie scolaire (-39%). Cette diminution a été fortement accentuée au cours du dernier exercice en raison des réductions de prestations à la suite des réductions de postes effectuées dans le cadre des économies financières décidées par le Conseil d'Etat.

La collaboration interinstitutionnelle, bien rôdée entre le service de l'emploi, les ORP et les OROSP pour offrir des cours et des consultations aux chômeurs, s'est étendue à l'office de l'action sociale (ODAS). Elle s'adresse à certains bénéficiaires de l'aide sociale inscrits dans une démarche d'insertion professionnelle.

Le projet "Mentoring" mis en place avec succès en 2005, a été prolongé en 2006 et 2007, en raison de son efficacité. Il prévoit, en collaboration avec le service de la formation professionnelle

et des lycées et le service de l'emploi, d'accompagner et d'appuyer les élèves sans solution en fin de scolarité obligatoire.

L'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la formation professionnelle a nécessité la préparation d'un projet de loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle qui a déjà été soumis en consultation. La loi devrait être proposée au Grand Conseil en principe en 2008.

## ***Enseignement et formation***

### ***Service de l'enseignement obligatoire***

Durant l'année scolaire 2007-2008, 3255 élèves sont accueillis dans 165,5 classes enfantines\*.

Pour les écoles primaires, on compte 9538 élèves, répartis dans 518,5 classes\*.

Quant aux écoles secondaires 8142 élèves suivent leur scolarité dans 439 classes\*.

\* Effectifs au 31 octobre 2007.

Le marché de l'emploi du secteur préscolaire est toujours pléthorique. Si quelques maîtresses d'école enfantines prétendent aux indemnités de chômage, certaines doivent se tourner vers d'autres cantons ou une autre profession et d'autres effectuent des remplacements.

Aux degrés préscolaire et primaire, sur les 55 enseignant(e)s sorti(e)s de la HEP-BEJUNE en 2007, 24 ont trouvé un emploi à temps complet ou partiel. Les autres se sont tourné(e)s momentanément vers d'autres types d'activités ou effectuent des remplacements.

### ***Bureau de l'informatique scolaire (BIS)***

L'année 2007 a été pour le bureau de l'informatique scolaire celle de l'organisation de la nouvelle structure. Pour rappel, le BIS a été créé le 1<sup>er</sup> juillet 2006 et, pour conduire les missions du bureau, un nouveau chef a été nommé le 1<sup>er</sup> juin 2007.

Pour simplifier les tâches de tous les intervenants, une importante réorganisation des processus de promotion et recensement des élèves de l'école obligatoire du canton de Neuchâtel a été réalisée.

Afin de renforcer les apprentissages fondamentaux, le développement de ressources numériques en ligne a été concentré cette année sur les notions de base en français et en mathématiques. Ainsi, le désir d'offrir l'usage des nouvelles technologies au service de l'individualisation du processus d'apprentissage est renforcé.

Le BIS a réalisé des travaux pour le projet HarmoS, notamment dans la définition de standards dans le domaine *Langue de la scolarisation*.

### ***Office de l'enseignement spécialisé (OES)***

Le 14 février 2007, le Conseil d'Etat a adopté un ensemble de décisions relatives au passage de la réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les cantons (RPT) prévu le 1<sup>er</sup> janvier 2008. A ce titre, il a notamment décidé de la création d'un nouvel office de l'enseignement spécialisé (OES) devant reprendre entre autres le rôle tenu jusque-là par l'office AI neuchâtelois. Afin de procéder à la mise en place des moyens nécessaires à la cantonalisation de l'enseignement spécialisé, le nouvel office a dû créer et mettre en place toutes les ressources techniques ainsi qu'humaines pour être opérationnel le 1<sup>er</sup> janvier 2008.

L'OES reprend l'ensemble des dossiers de la formation scolaire spéciale qui relevaient jusqu'alors de l'assurance invalidité, à savoir les prestations pour la scolarité en école spécialisée, l'orthophonie, la psychomotricité, l'éducation précoce spécialisée et le soutien pédagogique spécialisé. Dans cette perspective, les trois écoles spécialisées relevant jusque-là de l'AI sont rattachées au DECS dès janvier 2008, ceci via la tutelle exercée par l'OES (contrôle pédagogique et surveillance financière).

L'office comprend 4,5 postes EPT organisés de manière à répondre aux exigences en la matière: 3,5 postes administratifs dédiés au secrétariat, à la gestion des dossiers ainsi qu'à la facturation des prestations octroyées, ½ poste d'inspectrice de l'enseignement spécialisé ainsi qu'un poste de responsable de l'enseignement spécialisé en qualité de chef de l'office.

### ***Service de la formation professionnelle et des lycées***

L'année 2007 a été marquée par la poursuite des efforts d'économies. Ainsi, au service comme dans les écoles du degré secondaire 2, un certain nombre de départs en retraite n'ont pas été compensés par de nouveaux engagements. Dans le même temps, le programme d'encouragement à la retraite anticipée a porté ses premiers effets. Ainsi, plus de 30 enseignants des écoles postobligatoires ont profité de cette opportunité.

L'année écoulée a vu les nombreuses révisions de réglementation des formations professionnelles se poursuivre à un rythme encore accéléré. Ce sont ainsi plus de 25 nouvelles ordonnances fédérales qui sont entrées en vigueur en 2007. Toutes ces révisions impliquent de gros efforts de mises à jour et d'adaptations tant pour les formateur-trice-s en entreprises que pour celles et ceux des écoles professionnelles ou encore pour les collaborateur-trice-s du SFPL qui voient ainsi leur charge de travail augmenter et se complexifier.

De plus, en juin dernier, le Conseil fédéral et la CDIP ont décidé de mettre en œuvre très rapidement une série de modifications concernant la formation gymnasiale. Les travaux réalisés en étroite collaboration avec les directions des lycées ont permis de proposer des modifications du règlement des études des lycées cantonaux ainsi que de l'arrêté concernant les grilles horaires de la maturité gymnasiale en vue de l'application de la révision partielle de l'ordonnance du Conseil fédéral et du règlement de la CDIP sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale (RRM). Ces modifications doivent encore être adoptées par différents organes devront impérativement entrer en vigueur à la rentrée d'août 2008.

Dans la logique des regroupements entre formations professionnelles et générales, le service technique du secondaire 2 (STS2) de l'informatique scolaire a été mis en place. Il permet de très intéressantes synergies entre des écoles où l'informatique joue un rôle de plus en plus important et fait appel à une très grande diversité d'outils et de logiciels propres aux différentes voies de formation.

Aux plans administratif et financier, les derniers mois de 2007 ont nécessité de grands travaux pour préparer l'entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2008 du nouveau système de financement fédéral de la formation professionnelle. Rappelons que si jusqu'ici les dépenses déterminantes de diverses formations donnaient lieu à des subventions, à l'avenir la totalité du financement fédéral sera versée aux cantons sous la seule forme d'un forfait par contrat d'apprentissage. Ce nouveau mode de subventionnement, combiné aux effets de la RPT, provoquera pour le canton de Neuchâtel une diminution de près de 20% ou de 4 millions de francs environ des recettes octroyées par la Confédération spécifiquement pour la formation professionnelle.

Durant l'année écoulée, le SFPL, ainsi que le service de l'enseignement obligatoire (SEO) et le service de l'orientation scolaire et professionnelle (SOSP) ont poursuivi les travaux visant à améliorer la transition entre l'école obligatoire et les formations postobligatoires.

De plus, le SFPL a mis sur pied en étroite collaboration avec le SEO et la Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie des journées de sensibilisation au monde des entreprises pour les enseignants de 8<sup>e</sup> et de 9<sup>e</sup> années de l'école secondaire.

Pour les jeunes en difficulté, le SFPL a pris avec d'autres services de l'Etat une part très active au sein du projet d'insertion professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale âgés de moins de 30 ans. Après des débuts qui ont nécessité de gros efforts de coordination et de recherche de places de formation et de travail, le projet a pris désormais son rythme de croisière et des résultats encourageants sont enregistrés.

Dans le même ordre d'idée, la Confédération a demandé à chaque canton d'élaborer un concept de "case management" pour mieux accompagner les élèves en difficulté dès la 7<sup>e</sup> année de l'école obligatoire et pour favoriser leur formation et leur insertion professionnelle. Ce concept qui intégrera les actuelles mesures de mentoring destinées aux jeunes ne trouvant pas de solution de

formation à la sortie de l'école sera mis en œuvre dans les mois à venir et il impliquera de nouvelles formes de coopération interinstitutionnelle.

Conformément aux intentions du programme de législature, les offres de formation continue des centres de formation professionnelle ont été mises en commun et il est désormais possible d'y accéder par le guichet unique du CEFNA (centre de formation neuchâtelois pour adultes).

## **Service des hautes écoles et de la recherche**

### **Université (UniNE)**

Durant l'année écoulée, les objectifs du plan d'intentions 2005-2008 de l'Université ont pu être poursuivis. Les changements intervenus au sein du rectorat ont impliqué une réorganisation et une réduction des services dans certains secteurs du domaine central.

On retiendra notamment de l'année 2007: la création du laboratoire temps-fréquence (LTF), les travaux préparatoires en vue du transfert, au 1<sup>er</sup> janvier 2009, de l'institut de microtechnique (IMT) à l'EPFL ainsi que la création de l'Académie de journalisme et des médias (AJM). Deux projets de coopération et d'innovation (PCI) ont été conclus, l'un avec l'Université de Lausanne (géologie) et l'autre avec l'Université de Berne (physique des particules), qui permettront un redéploiement important de l'Université dans des domaines spécifiques. En particulier, la faculté des sciences entend développer en priorité deux axes originaux (bachelor, master, école doctorale, formation continue), à savoir « interactions du vivant » (avec une ouverture vers la faculté des lettres et sciences humaines) et « sol et eaux souterraines » (plantes, parasites, microbiologie, éthologie, écosystèmes, hydrogéologie, géothermie, etc.). On notera aussi que la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) est clairement identifiée au plan de l'enseignement et de la recherche et que le pôle national de recherche "Survie de plantes" demeure une activité phare de la haute école.

Un concept et une organisation pour le développement d'une culture qualité ont été validés par le rectorat. Concrètement, une évaluation des enseignements par les étudiants est désormais systématique et des mesures de valorisation de l'enseignement ainsi que des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants ont été mises sur pied.

Les efforts consentis pour la promotion des filières d'études ont continué à porter leurs fruits, la croissance des effectifs s'étant poursuivie avec une augmentation de 12% des étudiants débutants par rapport à la rentrée 2005-2006. Ce sont ainsi 3'760 étudiants qui étaient immatriculés à la rentrée 2006-2007.

### **Haute école Arc (HE-Arc)**

La difficile question du regroupement des sites et les travaux liés à la gouvernance de la HES-SO ont occupé une large place dans les activités de la haute école Arc durant l'année 2007.

Les événements importants ont été: le lancement du projet européen "Multipole" impliquant 10 partenaires scientifiques et industriels répartis dans 8 pays (c'est la 1<sup>re</sup> fois qu'une école de la HES-SO obtient la coordination d'un projet de recherche financé par la Commission Européenne), le développement de nouvelles formations de niveau posttrade (*Ingénierie*: MAS en « Intelligent Manufacturing Systems »; *Economie*: MAS en management des organisations et développement du capital humain, CAS en investigations financières et CAS en gestion publique; *Santé*: DAS en oncologie et soins palliatifs, CAS en santé mentale et CAS en gestion d'équipe), la conduite du projet suisse de profil master pour la conservation restauration avec la SUPSI (haute école tessinoise) et la BFH (haute école bernoise), le lancement des premières journées d'études sur le blanchiment d'argent, la création de l'école romande pour la magistrature pénale, le jubilé des 25 ans de la HEG et l'inauguration de l'institut d'horlogerie et création et de l'institut des microtechnologies appliquées.

Les activités du service qualité se sont centrées sur la mise en place de la démarche de certification ISO 9001:2000 pour l'ensemble de la structure de la haute école.

Quatre objectifs prioritaires figurent dans les perspectives 2008-2009 de la HE-Arc. Il s'agit plus particulièrement d'améliorer la rationalité de la gestion et du recrutement des étudiants, de rester en phase avec le milieu industriel et de défendre la capacité à disposer de compétences locales à même de faire rayonner l'école en Suisse et à l'étranger.

### **Haute école pédagogique (HEP-BEJUNE)**

Dans le cadre des activités de la HEP-BEJUNE, il faut relever: l'adoption et la mise en œuvre de la « Politique des médiathèques » et de la « Politique de technique de l'information et de la communication en éducation (TICE) et pédagogie », la signature de conventions avec les autres HEP romandes, le rapprochement avec les universités québécoises, le lancement de la réforme de Bologne pour la formation préscolaire et primaire et la création d'une table de concertation réunissant l'ensemble des directions secondaire 1 et 2 de l'espace BEJUNE ainsi que des départements de l'instruction publique et de la HEP.

Plusieurs mesures qualité et d'amélioration institutionnelle ont été entreprises: création de la Commission permanente d'évaluation des formations, évaluation globale du programme de formation préscolaire et primaire et création du Service d'amélioration continue qui vise à mettre en place une politique de qualité pour toute l'institution.

Pour 2008, la haute école pédagogique entend procéder à des évaluations globales du programme secondaire 1 et 2 et du programme de formation continue, établir une convention avec les HEP romandes pour un programme de formation commun pour les branches d'éveil et les branches à faible effectif au secondaire 1 et 2, poursuivre le développement de la recherche et compléter le processus de tertiairisation de l'institution, notamment sur le plan de la culture professionnelle.

### **Sport**

L'année écoulée a été marquée par une réévaluation des missions et en conséquence une nouvelle répartition des tâches des collaborateurs. Dans le cadre des mesures d'économie demandées par le Conseil d'Etat, deux postes partiels ont été supprimés au niveau de Jeunesse et Sport et un poste à 30% n'a pas été repourvu au niveau du secrétariat suite à la démission de la titulaire. Par ailleurs le pavillon de Panespo a été déconstruit et la démarche d'externalisation des camps de ski a été largement étudiée. Le développement du site Internet a contribué également à rationaliser certaines démarches administratives.

Le domaine des camps de ski est en pleine mutation. Pour la dernière fois, l'exploitation de la saison s'est étendue sur neufs chalets, qui ont permis de comptabiliser 49'023 nuitées. Les écoles neuchâteloises représentent plus de la moitié du taux d'occupation. Des négociations sont en cours avec une société spécialisée dans le domaine de la restauration pour reprendre à terme l'ensemble de la gestion des camps. Une première phase de collaboration s'est concrétisée, l'engagement du personnel et la gestion des fournitures (marchandises) n'étant, depuis décembre, plus sous la responsabilité du service des sports.

La gestion des week-ends Sport pour Tous s'est largement simplifiée grâce à l'adaptation du système GELORE, développé par le Centre électronique de gestion de la Ville de Neuchâtel. Les réservations se font en ligne et la facturation se fait automatiquement.

La défense de l'éducation physique continue d'être une des priorités du service et fait partie de l'axe éducation du concept cantonal du sport. Si les services de l'enseignement s'occupent des aspects pédagogiques, le service renforce en cohérence sa promotion en participant à de nombreux colloques, conférences, séances ou autres, tant sur le plan cantonal que fédéral.

Le Fonds des sports a permis de subventionner les clubs et les associations sportives, pour un montant global de 1.464.490 francs. Les demandes en matériel, ainsi qu'en soutiens individuels, ont largement augmenté. Une meilleure communication, ainsi que l'élaboration de documents mis à disposition sur le site du service, facilitent la tâche des demandeurs, ainsi que l'étude des dossiers.

Suite à la construction des nouvelles salles du Complexe sportif de la Maladière, Panespo a été déconstruit. Le terrain est la propriété de l'Etat mais la ville de Neuchâtel bénéficie d'un droit d'utilisation pour une période déterminée.

La Confédération a décidé d'intensifier ses activités pour les enfants de 5 à 10 ans. En plus de l'éducation physique obligatoire et du projet l'école bouge, elle vise, avec le programme J+S Kids, à encourager la pratique régulière du sport et de l'activité physique chez l'enfant de 5 à 10 ans.

Les écoles, clubs et associations du canton ont bénéficié, en 2007, de subsides J+S pour un montant de 1.051.534 francs.

Institué par le Conseil d'Etat, le prix du Mérite sportif est destiné à récompenser, dans plusieurs catégories sportives, une personne, un club ou un groupement s'étant distingué par des grandes qualités sportives ou par son engagement pour la promotion du sport dans le canton. Sa deuxième édition a eu lieu le 17 décembre 2007. Quatre lauréats se sont vu remettre un diplôme, ainsi qu'une montre offerte par l'entreprise Rodolphe. Aucun prix spécial n'a été décerné.

## **Culture**

L'année 2007 a notamment été consacrée à la poursuite de la mise en œuvre du plan d'intention de la politique culturelle du Conseil d'Etat. Les premiers soutiens destinés aux émergents ont été attribués, répondant ainsi au troisième axe de la politique culturelle. Les autres axes ont retenu l'attention du service qui s'est investi dans l'animation de plusieurs groupes de travail.

Désigné par la Commission consultative de la culture, l'un de ces groupes a œuvré sur l'évolution des contrats de confiance, sous le nouvel intitulé de « Partenariats culturels ». Ce groupe de travail a tout d'abord défini son mode opératoire puis élaboré une liste de conditions et de critères qui seront pris en compte pour attribuer ou renouveler des partenariats culturels destinés à des acteurs permettant au canton de rayonner à l'extérieur de ses frontières, objectif du premier axe.

Un projet est également en cours en vue de définir les relations entre l'école et les acteurs culturels. Il s'agit ici de répondre au quatrième axe de la politique culturelle, celui destiné à mieux coordonner et à étoffer les activités destinées au jeune public.

Le deuxième axe est traité, depuis 2006, au sein du groupe de travail des arts de la scène, dont l'objectif est de maintenir dans notre région une vie culturelle diversifiée.

Le service est également largement impliqué dans le groupe de travail ayant pour mission la réalisation d'un centre de création régional. La première version du projet n'ayant pas abouti, les travaux ont repris sur une nouvelle base, indépendante de la personnalité du directeur de cette future institution.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007, le Conservatoire de musique neuchâtelois présente un visage dont le profil a été fondamentalement modifié (organisation structurelle distincte des deux niveaux de formation). La réunion des différents sites, la mise en place de nouvelles structures administratives et de direction, l'harmonisation des objectifs pédagogiques et artistiques pour l'école de musique ainsi que la recherche de solutions en matière d'intégration de la formation professionnelle dans une structure HES suscitent des travaux d'importance.

Tant l'évolution de l'éducation musicale de base que l'avenir de l'enseignement professionnel restent des dossiers fortement prioritaires pour le devenir du Conservatoire.

Pour l'office et musée d'archéologie, l'année 2007 restera marquée par le 150<sup>e</sup> anniversaire de la découverte du site éponyme de La Tène, une commémoration qui consacre un véritable renouveau des recherches sur cet illustre gisement et sur l'âge du Fer dans le canton de Neuchâtel. Tout au long de l'année, un grand nombre d'événements publics et scientifiques ont été organisés sur ce thème: exposition temporaire, ouverture du dépôt visitable, colloque scientifique international et publications.

Grâce à la compréhension et au soutien des autorités du DECS et de l'Université, un renforcement des synergies entre le Laténium, l'Office d'archéologie et l'Université a été réalisé par la création d'un poste à temps complet de professeur ordinaire d'archéologie préhistorique, soulignant ainsi l'importance accordée à cette branche. Avec désormais une personne assurant chacune la direction de l'un des trois pôles de l'archéologie à Neuchâtel (archéologue cantonal, directeur du Laténium et professeur à l'Institut de Préhistoire et des Sciences de l'Antiquité), la structure idéale a pu être atteinte.

L'office de la protection des monuments et des sites a mené des recherches historiques ou archéologiques sur le patrimoine industriel du canton, la Collégiale de Neuchâtel, le moulin Chambrier du Gor du Vauseyon, le temple d'Engollon, le prieuré de Môtiers, le château de Colombier, Cressier et le Val-de-Travers. Ses collaborateurs ont en outre rédigé les pages neuchâteloises du Guide du patrimoine de la Suisse romande que publiera en 2009 la Société d'histoire de l'art en Suisse.

Plusieurs restaurations d'envergure ont été terminées cette année, en particulier celles du temple d'Engollon, des Bains des Dames à Neuchâtel et du Moulin de Bayerel à Saules, tandis que d'autres se sont poursuivies, telles celles de la Loge maçonnique l'Amitié à La Chaux-de-Fonds et du salon de musique d'Isabelle de Charrière au Pontet à Colombier.

En ce qui concerne l'office des archives, l'année 2007 a vu le lancement de la révision en profondeur de la loi sur les archives de l'État du 9 octobre 1989, en collaboration avec le service juridique de l'État. Le but de cette révision est d'adapter la législation actuelle aux impératifs de la transparence des activités de l'État et aux évolutions récentes de la pratique archivistique.

L'informatisation de la gestion des archives s'est poursuivie avec l'avancement du projet FloraNE mené en partenariat avec le service informatique de l'Entité neuchâteloise. Ce projet, une fois abouti, constituera un réel pas en avant pour les archives de l'Etat (AEN). Parallèlement, les AEN ont participé à un vaste projet de numérisation sélective des archives de la Vénérable Classe des pasteurs de Neuchâtel, fonds prestigieux déposé par la Société des pasteurs (30.000 clichés réalisés qui seront, à terme, mis à disposition en ligne dans la base FloraNE). Le site internet des AEN a été également complètement revu et enrichi.

Le point d'orgue de l'année 2007 a été incontestablement la Journée des archives, organisée dans toute la Suisse le 17 novembre 2007. Les AEN ont organisé cette journée avec de multiples partenaires neuchâtelois et le résultat a été à la hauteur des attentes, puisque près de 900 personnes ont visité les différents sites ouverts ce jour-là à Neuchâtel, La Chaux-de-Fonds et Couvet.

## 11. OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES

### 11.1. Généralités

#### ***Commission cantonale des biens culturels***

La commission cantonale des biens culturels a siégé une fois en séance plénière en 2007, alors que treize séances avec des représentants des communes concernées, de la commission et de l'office ont permis d'achever l'évaluation des bâtiments hors zone à bâtir.

#### ***Personnel***

- 1 chef d'office 100%
- 1 architecte 60%
- 1 technicien 100%
- 1 archéologue médiéviste 70%
- 2 historiennes des monuments 90% et 70%
- 1 historienne de l'art 30%
- 1 technicien en archéologie 90%
- 2 collaboratrices administratives 70% et 50%

### 11.2. Connaissance

#### ***Recensements***

Le recensement architectural des zones rurales du canton de Neuchâtel, effectué avec l'appui financier du Fonds national de la recherche scientifique, a été achevé. Quatre personnes s'en sont occupées à temps partiel: deux collaborateurs de l'office, Mme Nicole Froidevaux et M. Bernard Boschung, et deux chercheurs mandatés par la Société suisse des traditions populaires, Mme Annette Combe et M. Daniel Glauser. Ce recensement complète celui des zones d'ancienne localité et permet l'application des directives de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir. Sur la base des données récoltées, les quatre collaborateurs prépareront en 2008 la publication de l'ouvrage neuchâtelois de la série *Les maisons rurales de Suisse*, avec l'aide financière de l'Association pour l'étude des maisons rurales et viticoles du canton de Neuchâtel, créée en 2005 et présidée par M. Jean-Gustave Béguin, et du Fonds national de la recherche scientifique.

#### ***Recherches historiques, archéologiques et architecturales, inventaires***

L'office a mené des recherches historiques, des inventaires, des investigations archéologiques ou techniques et des relevés dans différents bâtiments et sites, en collaboration parfois avec des historiens, des dendrochronologues, des restaurateurs d'art et d'autres spécialistes. Les principaux édifices, sites et thèmes concernés cette année ont été le patrimoine industriel du canton, la Collégiale de Neuchâtel, le moulin Chambrier du Gor du Vauseyon, le temple d'Engollon, le prieuré de Môtiers, le château de Colombier, le château Jeanjaquet et l'ancienne église de Cressier.

Les collaborateurs de l'office ont en outre effectué des recherches importantes en vue de plusieurs publications à paraître en 2008 sur le patrimoine horloger neuchâtelois, le Val-de-Travers, Cressier, les sépultures seigneuriales neuchâteloises, les temples et les villes médiévales du canton.

Les collaborateurs de l'office ont en outre continué à rédiger les pages neuchâteloises du Guide du patrimoine de la Suisse romande que publiera en 2009 la Société d'histoire de l'art en Suisse et ont été sollicités à de nombreuses reprises pour répondre à des questions d'élèves des écoles secondaires et d'étudiants préparant des mémoires.

### 11.3. Protection

#### *Arrêtés de mise sous protection et à l'inventaire*

Le Conseil d'Etat a adopté des arrêtés de mise sous protection pour les objets suivants:

**Couvet:** Grand-Rue 27 (Hôtel de l'Aigle); **Fleurier:** ruelle Berthoud 4.

Le Conseil d'Etat a aussi adopté un arrêté de mise à l'inventaire pour **Montalchez:** La Prise Jeanmonod, en application des directives de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire concernant les constructions hors zone à bâtir.

#### *Permis de construire et plans d'aménagement*

Les dossiers de permis de construire soumis à l'office concernent principalement les bâtiments mis sous protection ou à l'inventaire, les bâtiments situés en zone d'ancienne localité, ainsi que certains situés hors zone à bâtir.

Le nombre des dossiers examinés ces quatre dernières années se présente comme suit:

2004	2005	2006	2007
231	228	253	232

### 11.4. Conservation

#### *Chantiers*

Les travaux réalisés sur des immeubles ou des objets intéressants, le plus souvent au bénéfice d'une décision de subvention, ont été suivis à des degrés divers par l'office. Celui-ci a également répondu à de nombreuses demandes d'informations et de conseils techniques, notamment pour l'utilisation des mortiers de chaux, le traitement des maçonneries et de la pierre de taille.

Plusieurs restaurations d'envergure ont été terminées cette année, en particulier celles du temple d'Engollon, des Bains des Dames à Neuchâtel et du Moulin de Bayerel à Saules, tandis que d'autres se sont poursuivies, telles celles de la Loge maçonnique l'Amitié à La Chaux-de-Fonds et du salon de musique d'Isabelle de Charrière au Pontet à Colombier.

#### *Subventions cantonales et fédérales*

En 2007, 18 arrêtés de subvention définitive, représentant un montant total de 721.446 francs, et 25 arrêtés de subvention provisoire, représentant un montant de 357.231 francs, ont été adoptés par le Conseil d'Etat ou le Département de l'éducation, de la culture et des sports. Les subventions cantonales versées en 2007 se sont élevées à 491.921 francs. Les subventions fédérales se sont quant à elles élevées à 893.939 fr. 95.

Le déroulement des chantiers les plus importants sur plusieurs années et l'échelonnement des paiements des subventions définitives permettent de planifier nos engagements financiers dans la

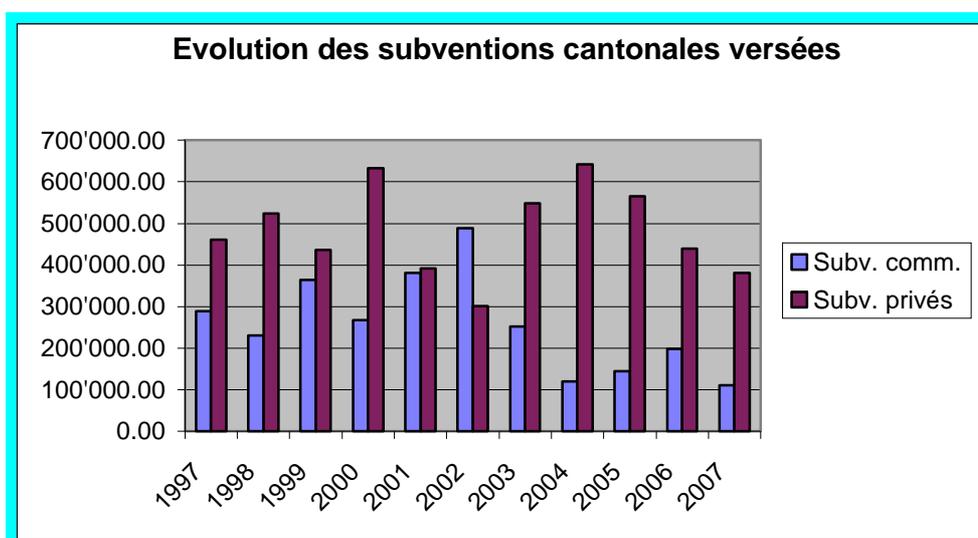
limite des crédits budgétaires, néanmoins le montant des subventions cantonales à honorer pour des travaux en cours ou à venir s'élevait au 31 décembre 2007 à 1.715.999 francs.

La liste des objets concernés par des mesures de subventionnement cantonales et parfois fédérales en 2007 est la suivante:

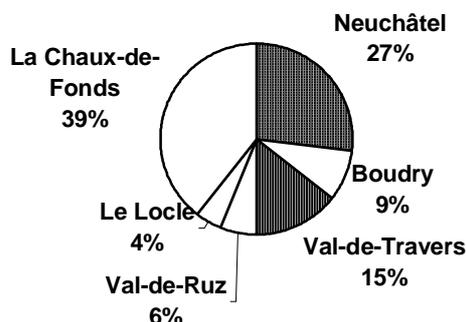
**Bevaix:** moulin; **Boudry:** Vermondins 18, portail des Cèdres; **Boveresse:** jardin de la Maison des Chats (Quarre 10); **Colombier:** jardin du Bied, porche d'entrée de Pontet 2; **Corcelles:** temple; **Couvet:** Grand-Rue 27 (Hôtel de l'Aigle); **Engollon:** temple; **Fleurier:** Grand-Rue 10; **Gorgier:** véranda mauresque du Château; **Hauterive:** Rebatte 16; **La Chaux-de-Fonds:** Grande Fontaine, Jacob-Brandt 80, 84 et 87, Rocher 20, Cernil-Antoine 5-7, Promenade 17, Industrie 20, Nord 119, Commerce 17; **Le Cerneux-Péquignot:** église; **Le Landeron:** Nugerol 1, Ville 4 et 6; **Le Locle:** anciens hangars ferroviaires à la Côte des Billodes; **Lignières:** Hôtel de commune; **Marin:** Louis-Guillaume 5-7; **Neuchâtel:** Jehanne-de-Hochberg 1, moulin du Gor du Vauseyon, Pommier 7, Bains de l'Evole, Usines 20-22; **Peseux:** puits de la cour du Château; **Saules:** moulin de Bayerel.

L'office est également sollicité dans le domaine de la protection des biens culturels en cas de conflit ou de catastrophe et suit à ce titre plusieurs dossiers cantonaux. Il a ainsi assuré la redistribution des subventions de l'Office fédéral de la protection de la population pour l'établissement de l'inventaire des collections du Laténium, du Château et musée de Valangin, du Musée régional d'histoire et d'artisanat du Val-de-Travers à Môtiers, pour le microfilmage des journaux de la Bibliothèque de la Ville de La Chaux-de-Fonds, de documents des archives de l'Etat et des archives de la Ville de Neuchâtel, ainsi que pour l'établissement d'une documentation de sécurité pour la collégiale de Neuchâtel. En outre, une subvention pour les fouilles archéologiques de l'ancienne église priorale de Môtiers est restée acquise à l'office.

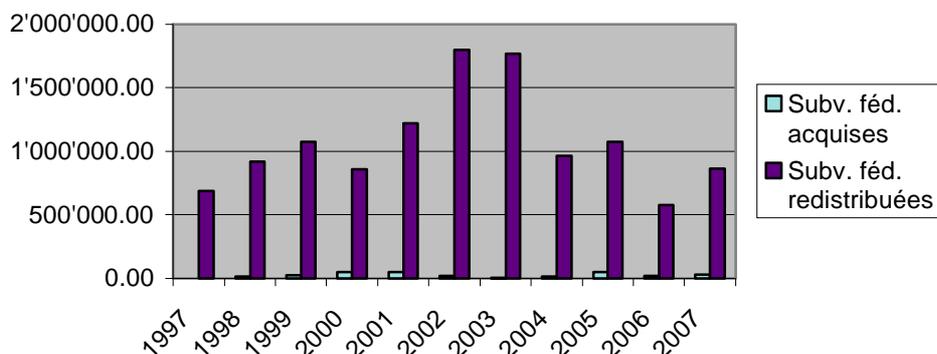
Subventions versées en 2007 par l'Office de la protection des monuments et des sites					
Subventions aux communes	Subventions aux privés	Total	Subventions fédérales acquises à l'OPMS	Subventions fédérales redistribuées	Total
111'308.00	380'613.00	491'921.00	29'401.00	864'538.95	893'939.95
22.63%	77.37%	100%	3.29%	96.71%	100%



### Répartition des subventions versées par le Canton et la Confédération de 1997 à 2007



### Evolution des subventions fédérales acquises à l'OPMS ou redistribuées



## 11.5. Information

### *Journées européennes du patrimoine et autres présentations publiques*

La 14<sup>e</sup> édition des Journées européennes du patrimoine a eu lieu les 8 et 9 septembre 2007 sur le thème "Le bois". Du bois de chauffage à celui de construction, l'utilisation de ce matériau a toujours influé sur les formes et les techniques de l'architecture, du mobilier et des oeuvres d'art, ainsi que sur la gestion des forêts. Quelque 2'850 visiteurs se sont rendus sur les différents sites neuchâtelois proposés, à Cressier, Hauterive, Le Landeron, Le Locle, Marin-Epagnier et Neuchâtel. L'office s'est adjoint la collaboration de divers partenaires privés ou publics; professionnels des biens culturels, ébéniste, gardes forestiers, associations et bénévoles oeuvrant pour la sauvegarde partagent ainsi le résultat de leur travail et de leur passion avec les visiteurs.

Les collaborateurs de l'office ont également mené au cours de l'année plusieurs visites commentées et ont présenté des exposés à la demande de diverses associations et institutions, en particulier:

Visites commentées: de l'exposition "Rodolphe comte de Neuchâtel et poète", de l'hôtel de ville, de l'hôtel DuPeyrou et de la Grande Rochette à Neuchâtel, de la ville de Neuchâtel, du bourg et de la Maison de Vaumarcus au Landeron, de l'Abbaye de Bevaix, des fermes du Locle et de La Brévine,

des villages d'Auvernier et de Cressier, du Grand-Cachot-de-Vent à la Chaux-du-Milieu, du temple d'Engollon et du moulin de Bayerel à Saules.

Conférences et cours: D. Glauser: "*Eléments d'histoire à propos du tavillon et du bardeau*" au séminaire *Tavillon - tradition et modernité* à Bulle; "*Typologie des maisons rurales*" à l'Ecole d'ingénieurs de Lullier; "*Les maisons rurales du Val-de-Travers et des montagnes*" pour la Société neuchâteloise de généalogie; "*Du lard ou du cochon? Petite histoire du cochon en relation avec l'évolution de son logis en Suisse occidentale*" au colloque *La place de l'homme et de l'animal dans l'architecture et l'espace rural*, organisé à Aiguillon F; "*L'architecture rurale régionale et les chalets d'alpage*" à Saint-George VD; "*Les chalets d'alpage jurassiens et des fromageries de village*" au colloque du Parc jurassien vaudois; "*Les maisons rurales*" à la Société de développement du Château de Sainte-Croix.

B. Boschung, A. Combe, N. Froidevaux et D. Glauser: "*La ferme des Montagnes neuchâteloises aux XVIe et XVIIe siècles*", "*Les grands domaines de montagne dans le canton de Neuchâtel*" et "*L'essor des fromageries du Jura*" au colloque *Fermes et domaines des montagnes neuchâteloises et de l'Arc jurassien du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle: architecture, usages et droits* organisé par la Société d'histoire et d'archéologie du canton de Neuchâtel, en collaboration avec l'Office de la protection des monuments et des sites, l'Institut d'histoire de l'Université de Neuchâtel et l'Association pour l'étude des maisons rurales et viticoles du canton de Neuchâtel le 24 novembre 2007 au Moulin de Bayerel à Saules et qui a réuni plus de cent participants.

C. Piguet: conférence publique au Musée d'histoire de La Chaux-de-Fonds "*Renouveau et «savour locale» en architecture, le Heimatstil dans le canton de Neuchâtel*".

C. de Reynier: "*Villae, castris et châteaux-forts. Archéologie des châteaux neuchâtelois*", cours à l'Université populaire; "*Le moulin du Gor de Vauseyon*", à l'assemblée annuelle du Groupe de travail suisse pour l'archéologie du Moyen Age et de l'époque moderne; "*Villa, vallis, castrum et châteaux-forts, aux origines des sièges du pouvoir d'une seigneurie jurassienne, l'ancien comté de Neuchâtel, VIIIe-XIIe siècle*", aux Journées Archéologiques Frontalières de l'Arc Jurassien.

J. Bujard, "*Eglises et paroisses du Jura neuchâtelois*", aux Journées Archéologiques Frontalières de l'Arc Jurassien; "*Les églises du Pays de Neuchâtel à la lumière de l'archéologie*", cours à l'Université populaire.

### **Autres activités**

C. de Reynier a participé au groupe de travail de l'Association Suisse Châteaux Forts, mandaté par la Confédération pour l'évaluation des châteaux et fortifications historiques de la Suisse.

Le conservateur a continué de siéger au sein de la Commission fédérale des monuments historiques, des comités de l'Icomos et de la Société d'histoire de l'art en Suisse, de la commission technique de la cathédrale de Lausanne et a poursuivi son enseignement de chargé de cours d'archéologie paléochrétienne et byzantine à l'Université de Fribourg au semestre d'été. Il a également participé aux séances du groupe de travail chargé de la préparation de la candidature à l'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle sur la Liste du Patrimoine mondial de l'humanité (UNESCO), de la commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels, du groupe de travail pour la conservation des biens culturels mobiliers, de la commission d'évaluation des monuments historiques suisses et de divers comités.

Indiquons aussi que J. Bujard et C. de Reynier ont reçu le prix Bachelin d'histoire 2007 pour leur contribution à l'étude du Moyen Age neuchâtelois.

### **Publications**

On peut signaler la parution des publications suivantes, dues aux collaborateurs de l'office:

J. Bujard, P. Minder, E. et M. Muttner, "De l'achat de la Maison Blanche à sa restauration I-II", *Maison Blanche, Charles-Edouard Jeanneret, Le Corbusier. Histoire et restauration de la villa Jeanneret-Perret 1912-2005, Bâle-Boston-Berlin*, 2007, p. 70-89, 100-107

J. Bujard, "Le couvent des Cordeliers de Fribourg: 750 ans d'architecture franciscaine", dans *Cahiers d'Archéologie Fribourgeoise*, n° 9/2007, p. 118-153.

Ch. de Reynier, "Les moulins du Gor du Vauseyon, une nouvelle approche archéologique", dans *Revue historique neuchâteloise*, 2007.2, p. 87-105.

Ch. de Reynier, "Lire le Grand-Cachot-de-Vent, Du haut de ces poteaux, cinq siècles..." dans *Revue historique neuchâteloise*, 2007.4, p. 245-273.

C. Piguët, textes neuchâtelois de la plaquette et du site Internet des Journées européennes du patrimoine 2007 (<http://journées-du-patrimoine.ne.ch/>).

## **12. OFFICE ET MUSEE D'ARCHEOLOGIE**

### **12.1. La Tène 1857 – 2007**

L'année 2007 restera marquée par le 150<sup>e</sup> anniversaire de la découverte du site éponyme de La Tène – une commémoration qui consacre un véritable renouveau des recherches sur cet illustre gisement et sur l'âge du Fer dans le canton de Neuchâtel. Tout au long de l'année, un grand nombre d'événements publics et scientifiques ont été organisés sur ce thème: exposition temporaire, ouverture du dépôt visitable, colloque scientifique international et publications.

### **12.2. Le Laténium et l'Université: vers un renforcement de la direction**

Grâce à la compréhension et au soutien des autorités du DECS et de l'Université, nous avons pu bénéficier d'un renforcement des synergies entre le Laténium, l'Office d'archéologie et l'Université dans la création d'un poste à temps complet de professeur ordinaire d'archéologie préhistorique, démontrant ainsi l'importance accordée à cette branche. La nomination de Matthieu Honegger à ce poste stratégique permettra, en particulier, de faire face aux changements structurels induits par le processus de Bologne.

Marc-Antoine Kaeser a été nommé au poste de directeur du Laténium le 1<sup>er</sup> août. Avec le titre de professeur associé, il est également chargé de deux heures d'enseignement en préhistoire et en muséologie de l'archéologie, assurant ainsi concrètement le lien entre l'OMAN et l'Institut de préhistoire et des sciences de l'Antiquité. Quant à l'archéologie cantonale, elle continue d'être dirigée par Béat Arnold. Avec une personne assurant chacune la direction de l'un des trois pôles de l'archéologie à Neuchâtel, la structure idéale a pu être atteinte.

### **12.3. L'« Année des Celtes »: des myriades d'événements et de manifestations**

Tirant avantage de l'impact médiatique de la commémoration de la découverte du site de La Tène, le Laténium a concentré l'essentiel de ses activités publiques sur la thématique de l'âge du Fer, par le biais de manifestations très variées, associant des événements artistiques, des démonstrations d'archéologie expérimentale, des ateliers et des animations pour les enfants, des visites thématiques et l'ouverture au public de ses laboratoires.

Le 21 mars, l'artiste Ivan Freymond a ouvert les feux de l'« Année des Celtes » du Laténium, par l'installation de « *La légion d'étranges fers* »: 150 sculptures dressées dans l'étang piscicole du Parc archéologique.

Le 19 mai, pour la *Nuit des musées*, des démonstrations de fonte et de forge du fer devant le musée, au bord du lac, ont attiré plus d'un millier de personnes, qui ont ainsi pu se familiariser avec les secrets de la métallurgie celtique. Après la dégustation de sanglier cuit à la broche dans le parc, les visiteurs ont même pu découvrir le Laténium sous un nouveau jour. En effet, à l'intérieur

du musée, plongé dans la pénombre, de petits groupes se sont vus proposer des promenades commentées dans la salle des Celtes, à la lueur de lampes-tempête.

Lors de la *Journée internationale des musées*, le 20 mai, une « Bourse aux livres archéologiques » a été organisée dans le hall du musée et, parallèlement à des démonstrations de forge et des visites guidées thématiques dans les salles du Laténium, le laboratoire de conservation-restauration a exceptionnellement ouvert ses portes et a dévoilé au public les secrets du traitement des objets en fer, mis au jour notamment sur le site de La Tène.

Le 8 septembre, l'équipe du Laténium, de l'Office d'archéologie et de la chaire de préhistoire s'est déplacée à La Tène, pour la *cérémonie officielle de commémoration de la découverte du site de La Tène*. Plus de 800 participants ont pu découvrir le site sous la conduite des spécialistes. Sur la plage, aux côtés de stands présentant les activités du Musée Schwab de Bienne ainsi que les fouilles du sanctuaire celtique du Mormont (Archeodunum SA), c'est la datation du bois, la fabrication des boucliers celtiques et les modes de construction des ponts de La Tène qui étaient expliqués aux visiteurs. Dans le même temps, une première expérience d'enfoncement, par pivotement, de pieux en chêne de 5m de long était réalisée dans le lac, à l'emplacement approximatif de l'une des travées du pont Vouga. Agrémentée par des ateliers pour enfants, avec notamment un concours de façonnage de tumulus en sable et en bois, la cérémonie s'est achevée par un double spectacle artistique: l'illumination de la baie de La Tène au crépuscule, une performance landart d'Ulrich Studer, puis un concert nocturne de musique celtique par l'ensemble breton « Bardos ».

Le lendemain, dimanche 9 septembre, toujours à l'occasion des *Journées européennes du patrimoine*, « Le bois des Celtes » était encore à l'honneur. Au programme, plusieurs projections commentées du film « Altaripa », des visites guidées thématiques dans le Parc archéologique et le musée, des ateliers de fabrication et de décoration de boucliers celtiques, ainsi que l'ouverture exceptionnelle du laboratoire de dendrochronologie, sous la conduite des spécialistes de la datation du bois.

Le week-end des 6 et 7 octobre, une *rétrospective de films sur les Celtes* a été organisée dans la salle de conférences du Laténium: durant deux jours, 14 documentaires ont été présentés au public.

Afin de célébrer les origines celtiques d'Halloween, pour la *fête de Samain*, le 31 octobre, les jeunes visiteurs étaient invités, dans le hall du musée richement décoré, à sculpter des figures monstrueuses dans des betteraves, avant de déambuler de nuit dans la nouvelle exposition temporaire, pour s'y confronter aux crânes et aux têtes coupées ornant les sanctuaires gaulois.

Le 11 novembre, au terme d'une *après-midi de contes celtiques* dans les salles du musée, un grand goûter a réuni parents et enfants, pour clore cette « année celtique » si riche en événements.

Les activités publiques du musée ne se restreignent toutefois pas à ses manifestations propres. Tout au long de l'année, le Laténium s'est en effet associé à un grand nombre d'initiatives susceptibles d'enrichir l'image du musée et de l'archéologie neuchâteloise. Des collaborateurs(-trices) de l'OMAN ont ainsi notamment proposé toute une série d'animations et de démonstrations à l'*ArchéoFestival* de Fribourg (8 et 9 juin), puis au *Vully Celtic Festival* (31 août-2 septembre).

Invitée d'honneur de la *Fête des Vendanges* (29/30 septembre), la Commune d'Hauterive a, par ailleurs, accordé une place prépondérante au Laténium, par le biais en particulier d'un monumental « char lacustre » surmonté d'une maison néolithique qui a défilé au corso fleuri, accompagné de plus de 200 figurants déguisés en Lacustres préhistoriques. A cette occasion, le Laténium a également été invité à animer un stand au *Centre commercial MMM de Marin-Centre*: une petite exposition ainsi que des ateliers pour enfants ont ainsi permis de promouvoir les activités pédagogiques du musée.

Sensible à leur apport potentiel, le Laténium est déterminé à diversifier de tels partenariats. Dans ce registre, on peut ainsi mentionner, entre autres, un « *shooting* » de photos de mode dans le Parc archéologique, ou l'organisation, dans les murs du musée, d'un *concert de musique classique par l'ensemble Extravaganza* lors d'une soirée offerte aux clients de la banque UBS SA.

Durant tout l'été, enfin, les lecteurs de L'Express, de l'Impartial et du Journal du Jura ont été régulièrement informés des activités du Laténium, dans le cadre de la « *Chasse au trésor* » organisée en partenariat avec l'agence Croisitour.

## 12.4. « Par Toutatis! »: une exposition sur la religion des Celtes

Le 19 octobre s'est ouverte la 6<sup>e</sup> exposition temporaire du Laténium. Intitulée « *Par Toutatis! La religion des Celtes* », cette exposition est le fruit d'une collaboration avec le Musée gallo-romain de Lyon-Fourvière, dont la création originale a été adaptée et complétée par le Laténium, afin d'intégrer certains enseignements de l'archéologie suisse et neuchâteloise. Par sa mise en scène comme par son caractère monumental, cette exposition a permis au Laténium de renouveler son registre d'expression muséographique. Face à l'ampleur inédite des travaux de montage, il a pu compter sur un appui logistique important du personnel de l'Office d'archéologie. Le Laboratoire de conservation-restauration a, pour sa part, été particulièrement impliqué dans les travaux d'adaptation muséographique et de réalisation des décors.

Divisée en deux parties, l'exposition présente tout d'abord la cosmogonie, l'iconographie religieuse et les références mythologiques des Celtes, par le biais de pièces exceptionnelles provenant de France, d'Italie, d'Allemagne et de Suisse. Conclue par un film documentaire original, la seconde partie est consacrée à l'illustration concrète des cultes et des pratiques sacrificielles, à l'aide, notamment, de reconstitutions à l'échelle de plusieurs sanctuaires gaulois.

Conçue dans sa version originale par les plus grands spécialistes français, cette exposition s'inscrit parfaitement dans la thématique de l'« Année des Celtes » en offrant la première grande synthèse sur les recherches fructueuses conduites en France ces trois dernières décennies en matière de religions celtiques. Elle illustre précisément les travaux qui alimentent aujourd'hui la réévaluation en cours du site de La Tène. Le gisement éponyme a donc été inséré en avant-propos du parcours de l'exposition au moyen d'une installation évoquant les nouvelles interprétations sacrificielles en vigueur. Cette présentation est complétée par trois vitrines aménagées dans le hall du musée, illustrant l'histoire des recherches sur le site « mythique » de La Tène.

A ce propos, on ajoutera que le Laténium s'est étroitement associé, par des contributions scientifiques et par le prêt d'objets divers, à l'exposition « *La Tène – La recherche, les questions, les réponses* » mise sur pied par le Musée Schwab (Bienne) en collaboration avec le Musée national suisse (Zurich). De nombreux collaborateurs de l'OMAN ont participé à la rédaction d'articles destinés au catalogue de l'exposition.

## 12.5. Laboratoire de conservation-restauration

En sus des activités courantes de contrôle des objets de l'exposition permanente et des dépôts du musée, de mise en état des nouvelles acquisitions et de conservation-restauration du mobilier issu des fouilles cantonales, le laboratoire a été fortement mis à contribution pour les deux expositions temporaires (travaux liés au montage, réalisation de fac-similés et remise en état de nombreuses pièces).

Parmi les pièces restaurées les plus notables, on signalera le panier du Bronze final découvert cet été à Bevaix – Sud, qui a pu être traité en parallèle à la mise en route du traitement du panier de Gela (Sicile) qui constitue le sujet du travail de diplôme en conservation-restauration de Géraldine Voumard à la Haute école d'arts appliqués Arc (HEAA Arc) de La Chaux-de-Fonds. Depuis octobre 2006, le laboratoire a, par ailleurs, accueilli Caroline Böhm qui a achevé en septembre son travail de diplôme sur les anciennes méthodes de restauration du fer du mobilier de La Tène.

Trois étudiantes en archéologie (C. Jeanbourquin, E. Volery et S. Zoubiri), ainsi qu'une candidate à l'inscription à l'HEAA Arc (J. Blanchet), ont effectué des stages de formation de courte durée au laboratoire, qui a néanmoins dû, par manque de disponibilité, décliner des demandes supplémentaires émanant d'étudiants étrangers.

## 12.6. Visites guidées, ateliers, animations et accueil des publics

L'équipe de médiation culturelle du Laténium a été très fortement mise à contribution dans la conception et la réalisation des nombreuses animations mises sur pied durant cette « Année des

Celtes ». En plus de ces manifestations spécifiques, ce ne sont pas moins de 465 visites guidées (8'369 personnes) et 272 ateliers (5'141 personnes) qui ont été organisés — soit une augmentation sensible par rapport au bilan déjà très flatteur de l'année 2006. Ces résultats sont rendus possibles grâce à une intense activité de fidélisation de la clientèle, ainsi que par des opérations de prospection de nouveaux publics auprès de diverses institutions de médiation culturelle, en Suisse et à l'étranger.

Suite à la démission de Daniel Dall'Agnolo, désireux de concentrer son activité professionnelle au Village lacustre de Gletterens, la responsable de l'équipe, Carol Ebener, est désormais épaulée par Samira Zoubiri, engagée à 50% depuis le 16 juillet et chargée en particulier des publics germanophones. Comme l'indique une enquête lancée cet été, ceux-ci forment, en effet, une part considérable (40%) de la clientèle du Laténium. Près de 11% viennent de l'étranger, alors que les Neuchâtelois (20,3%) sont moins nombreux que les Bernois (20,7%) à visiter le musée. Mettant en évidence la largeur géographique du potentiel de recrutement de nouveaux publics, cette enquête permettra de guider les activités de promotion du musée.

En chiffres absolus, la fréquentation du musée, en baisse progressive jusqu'en 2005 (36'239 visiteurs, contre 44'875 en 2001), a une nouvelle fois été stabilisée: 36'337 visiteurs en 2006 et 36'740 (dont 1'160 participants aux activités conduites hors site) en 2007. Ces résultats demeurent préoccupants, si l'on considère qu'ils ont été atteints, en 2006, à la faveur d'une exposition dotée d'un budget exceptionnel (*Trésor des steppes*: CHF 279'240.-), et en 2007, au prix d'un programme d'événements particulièrement riche. Témoignant de la diminution de l'effet de nouveauté de l'exposition permanente, et par conséquent, de l'amoindrissement naturel de l'attractivité spontanée du musée, ces résultats indiquent que par-delà la fidélisation des publics acquis à la cause de l'archéologie régionale, la direction du Laténium doit s'engager dans la prospection et l'élargissement de la clientèle, par la poursuite de la diversification des activités du musée.

## 12.7. Les coulisses du Laténium

Dans le cadre des événements consacrés au 150<sup>e</sup> anniversaire de la découverte de La Tène, l'Office a prioritairement aménagé les rayonnages mobiles du dépôt visitable du Laténium consacrés à l'âge du Fer, mais également au Bronze final, offrant la possibilité au visiteur de découvrir, pour la première fois, la quasi totalité du mobilier mis au jour sur le site de La Tène et conservé à Neuchâtel: vaisselle en bois et en céramique, outils souvent emmanchés, éléments de chars et de harnachement, armes (épées et leur fourreau, boucliers et lances).

Inaugurée le 1<sup>er</sup> juin, cette exposition a fermé ses portes le 6 janvier 2008. L'aménagement du dépôt visitable, dont le concept a été développé dans le numéro 2007/3 de la revue *Archéologie suisse*, va dès lors se poursuivre.

## 12.8. Un Colloque international à L'Université de Neuchâtel

Le site de La Tène et ses implications à l'échelle européenne ont également fait l'objet d'un colloque international organisé par le professeur Matthieu Honegger et Denis Ramseyer, conservateur adjoint du Laténium. Durant trois jours, du 1<sup>er</sup> au 3 novembre, plus de 170 archéologues venus de nombreux pays d'Europe ont pu débattre des questions vives soulevées par les recherches actuelles. La partie scientifique a été complétée par un abondant programme de manifestations annexes: visites thématiques au Laténium et au Musée Schwab de Bienne, excursion sur le site éponyme, conférences publiques, etc. La projection en avant-première spéciale du film « *Le crépuscule des Celtes* », réalisé par Stéphane Goël pour la Télévision Suisse Romande et Arte, a attiré près de 350 spectateurs. Réunissant 24 contributions, les actes du colloque seront publiés prochainement dans la série *Archéologie neuchâteloise*.

## 12.9. Un projet du Fonds national suisse de la recherche scientifique

Début 2007, un projet de recherche, pour une durée de trois ans, a été mis en œuvre sous la direction de Gilbert Kaenel avec, comme co-requérants, Béat Arnold, Michel Egloff et Alain Schnapp. Il a comme objectif une réévaluation, par Gianna Reginelli Servais, du corpus documentaire du site de La Tène et son analyse topographique.

## 12.10. Fouilles cantonales et A5

La 4<sup>e</sup> campagne de la fouille subaquatique de Bevaix – Sud a permis de terminer l'exploration exhaustive de ce village du Bronze final (direction Jean-Daniel Renaud). Quelques plongées complémentaires sont encore planifiées pour l'année prochaine.

Les travaux d'élaboration et de valorisation des résultats obtenus sur le tracé de l'autoroute A5 et de fouilles cantonales se poursuivent et constituent l'une des activités majeures. Dans la série *Archéologie neuchâteloise*, le volume n° 37 est consacré à l'étude des bois recueillis sur le site Bronze final d'Hauterive/Champréveyres (Daniel Pillonel) et le n° 38 à l'analyse des foyers du site magdalénien de Neuchâtel/Monruz (Nicole Plumettaz), pierre angulaire pour la compréhension de la dynamique de ce gisement. Enfin, l'étude paléobotanique du site de Saint-Blaise/Bains des Dames (Olivier Mermoz) a été publiée sous une forme entièrement numérique dans la série *Archéologie neuchâteloise numérique*.

Dans le cadre de l'amélioration du tracé de la A5, entre Saint-Blaise et Le Landeron, les derniers sondages ont permis de découvrir une importante zone artisanale gallo-romaine à Cornaux/Champs Chollet, située dans le prolongement d'un pont attribué à la période romaine et traversant La Thielle. La fouille de ce complexe a débuté cette année et se poursuivra l'année prochaine (direction Ruxandra Anastasiu).

Les sondages entrepris à l'emplacement prévu pour la construction d'une centrale électrique par le Groupe E, à Cornaux/Prés du Chêne, ont mis au jour de nombreux vestiges datant du Mésoolithique. Il s'agit du premier site de plein air découvert dans le canton, qui vient compléter les découvertes de gisements similaires sur le territoire bernois voisin, ou vaudois, à Onnens. Son étude est évidemment fondamentale pour l'archéologie neuchâteloise. Une première campagne de fouille est planifiée pour 2008; elle concentrera l'essentiel des efforts fournis sur le terrain par l'Office d'archéologie (direction Sonia Wüthrich).

## 12.11. Zones archéologiques d'importance nationale

L'Office fédéral de la culture a demandé à chaque canton de définir quels sont les objets devant être classés d'importance nationale sur la base d'une grille d'évaluation commune. Exercice difficile, car nombre d'entre eux ne sont pas encore connus, puisque enfouis dans les profondeurs du sol. Ce sont donc plutôt des zones qui ont été définies, basées sur la présence de gisements bien attestés, de données résultant de prospections et de contextes topographiques remarquables. Une série de 12 zones a ainsi été proposée pour le canton, zones qui sont en cours d'évaluation auprès de la Confédération. Nous pouvons, par exemple, mentionner la baie d'Auvernier, la zone élargie de La Tène (comprenant le site éponyme, mais également des stations lacustres comme celle des Piécettes ou des pêcheries médiévales), le complexe gallo-romain de La Béroche, du Val-de-Ruz et les grottes et abris sous roche des gorges de l'Areuse.

## 12.12. Publications

La première monographie de la série *Archéologie neuchâteloise* « La Tène, un site, un mythe » a été publiée dans le cadre de l'ouverture du dépôt visitable, présentant, sous la plume de Gianna Reginelli Servais, un historique richement illustré couvrant la période de la découverte du site jusqu'à la publication de la fameuse monographie de Paul Vouga en 1923.

Ce travail, tout comme les deux premiers volumes consacrés à ce site, rédigés par Emile Vouga (1885) et Victor Gross (1886), ouvrages difficiles d'accès au vu de leur rareté, ont fait l'objet d'une réédition numérique: *Archéologie neuchâteloise numérique*, « La Tène: les trois monographies fondatrices ». Ce sont les exemplaires conservés aux archives de l'OMAN et annotés par Paul Vouga qui ont été choisis pour être numérisés par Marielle Zanetta.

Dans la publication de 2007 des actes du 29<sup>e</sup> Colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (AFEAF), qui s'est tenu à Bienne, 12 contributions concernent l'âge du Fer en Pays de Neuchâtel. Toujours en 2007, le laboratoire de dendrochronologie a publié, dans l'*Annuaire Archéologie Suisse*, les résultats de l'analyse dendrochronologique des bois du site de La Tène encore conservés au Laténium (Patrick Gassmann).

Les actes du 27<sup>e</sup> Colloque interrégional sur le Néolithique, tenu en 2005 à Neuchâtel, ont également été publiés en 2007. Sept contributions concernant Neuchâtel ont été présentées, touchant des domaines aussi variés que la gestion du bois, l'analyse dendrochronologique d'un habitat littoral, l'étude spatiale d'un village au travers des cartes de répartition, la dynamique de la fragmentation de céramique, le mégalithisme et les sanctuaires.

## 13. OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT

### 13.1. Personnel

#### Postes

- 1 archiviste cantonal, chef d'office, à 100%
- 1 archiviste scientifique, adjoint au chef d'office, à 100%
- 1 gestionnaire d'information à 80%
- 1 bibliothécaire-documentaliste à 100%
- 3 collaboratrices administratives à 100, 60 et 40% (2 postes)

Comme chaque année, les Archives de l'État (AEN) ont accueilli un stagiaire de l'École de commerce de Neuchâtel et une apprentie. Les AEN ont également bénéficié de la présence d'un stagiaire durant deux mois. Cinq civilistes ont effectué une période de service sur une durée totale de 7,5 mois. Au mois de juin 2007, les AEN ont accueilli une stagiaire des Archives municipales de Lyon.

Un mandat de dix mois a été confié à un étudiant en histoire de l'Université de Neuchâtel, pour terminer le classement des archives de Dubied et d'autres fonds d'archives industrielles, dans nos locaux de Couvet.

#### Formation continue

Les collaborateurs ont bénéficié de multiples opportunités de perfectionnement.

### 13.2. Révision de la loi sur les archives de l'État

Le projet de révision complète de la loi sur les archives de l'État du 9 octobre 1989 a été mis en œuvre dès juillet 2007. Il s'agit d'une refonte en profondeur du texte actuel, de manière à l'adapter aux nouvelles exigences de transparence des activités de l'État et d'y introduire des principes fondamentaux de la gestion des archives tels qu'ils se sont développés depuis une vingtaine d'années. Le projet de texte est rédigé par les AEN et le service juridique de l'État.

Un projet sera mis en large consultation dans la première moitié de l'année 2008 et, après les adaptations nécessaires, un texte sera proposé au Conseil d'État pour envoi au Grand Conseil. Il serait souhaitable que la nouvelle loi puisse être adoptée avant la fin de la législature.

## TABLE DES MATIERES

<b>2007 EN BREF</b> .....	<b>1</b>
<b>1. SECRÉTARIAT GÉNÉRAL</b> .....	<b>9</b>
1.1. Organisation .....	9
1.2. Missions essentielles .....	9
1.3. Activités .....	9
1.4. Bâtiments scolaires communaux et installations sportives .....	11
1.5. Législation générale.....	13
<b>2. CAISSE DE REMPLACEMENT DU PERSONNEL DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT PUBLIC</b> .....	<b>15</b>
<b>3. CAPPES</b> .....	<b>16</b>
3.1. Ressources pour la qualité de vie au travail .....	16
3.2. Développer la communication et des relations sans violence à l'école (Relation sans violence).....	16
3.3. Gestion des situations critiques .....	17
3.4. Consultation pour les écoles primaires et enfantines (CEPE).....	17
<b>4. SERVICE DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE</b> .....	<b>18</b>
4.1. Personnel au 31 décembre 2007.....	18
4.2. Organisation et mesures d'économie.....	18
4.3. Tableau des prestations et investissements temporels .....	19
4.3.1. Prestations d'information .....	20
4.3.2. Prestations de conseil et appui .....	22
4.3.3. Mandats .....	28
4.4. Projet de nouvelle loi cantonale sur l'orientation scolaire et professionnelle.....	30
<b>5. SERVICE DE L'ENSEIGNEMENT OBLIGATOIRE</b> .....	<b>30</b>
5.1. Enseignement préscolaire .....	33
5.2. Enseignement primaire .....	34
5.3. Enseignement spécialisé .....	34
5.4. Enseignement secondaire 1 .....	36
5.5. Evolution des effectifs* .....	38
5.6. Législation.....	41
5.7. Commissions consultatives.....	41
5.8. Renseignements relatifs au personnel enseignant et au nombre de classes .....	42
5.9. Epreuves.....	43
5.10. Bureau de l'informatique scolaire.....	46
5.11. Education routière.....	48
<b>6. SERVICE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DES LYCEES</b> .....	<b>50</b>
6.1. Rapport du service.....	50
6.2. Législation.....	52
6.3. Lycées académiques neuchâtelois .....	53
6.4. Centres professionnels .....	56
6.5. Apprentissages .....	59
6.6. Commissions .....	60
<b>7. SERVICE DES HAUTES ECOLES ET DE LA RECHERCHE</b> .....	<b>63</b>
7.1. Rapport du service.....	63
7.2. Rapport du rectorat de l'Université de Neuchâtel pour l'année académique 2006–2007.....	65
7.3. Rapport de la direction générale de la HE-Arc pour l'année 2007 .....	71
7.4. Rapport du rectorat de la HEP-BEJUNE pour l'année 2007 .....	76
<b>8. SERVICE DES SPORTS</b> .....	<b>79</b>
8.1. Rapport du service.....	79
8.2. Domaines d'activités .....	79
8.2.1. Site Internet .....	79
8.2.2. Camps .....	80
8.2.3. Education physique et sportive .....	81

8.2.4. Fonds des sports.....	81
8.2.5. Commissions diverses .....	82
8.2.6. Infrastructures .....	82
8.2.7. Jeunesse et Sport .....	83
8.2.8. Manifestations sportives .....	86
8.2.9. Sports / Arts / Etudes / Formation .....	88
8.2.10. Midi Tonus.....	88
8.2.11. Entreprise formatrice .....	88
8.2.12. Prix du mérite sportif 2007 de l'Etat de Neuchâtel.....	89
8.2.13. Remise de la Médaille du mérite .....	89
8.2.14. GELORE .....	90
<b>9. SERVICE DES AFFAIRES CULTURELLES.....</b>	<b>90</b>
9.1. Législation et personnel.....	90
9.2. Généralités.....	90
9.3. Commission – groupe de travail – sous-commission .....	92
9.4. Musique.....	93
9.5. Théâtre et centres culturels.....	94
9.6. Arts et lettres .....	95
9.7. Lecture et bibliothèques .....	96
9.8. Bibliobus neuchâtelois.....	97
9.9. Université populaire.....	98
9.10. Haute école de théâtre de Suisse romande (HETSR).....	99
9.11. Institut neuchâtelois.....	99
9.12. Lycée artistique .....	99
9.13. Fonds pour l'encouragement des activités culturelles et artistiques.....	99
9.14. Arts.....	99
9.15. Lettres .....	100
9.16. Acquisition de pièces de collection appartenant au patrimoine cantonal.....	101
9.17. Actions et manifestations culturelles diverses .....	101
9.18. Fonds pour l'encouragement de la culture cinématographique .....	103
9.19. Evolution des charges nettes du service des affaires culturelles.....	104
9.20. Evolution des charges nettes du secteur « Affaires culturelles du DECS ».....	105
9.21. Répartition des charges du secteur « Affaires culturelles du DECS » – année 2007 (service des affaires culturelles, office de la protection des monuments et des sites, office et musée d'archéologie, office des archives de l'Etat et Conservatoire de musique neuchâtelois) .....	105
<b>10. CONSERVATOIRE DE MUSIQUE NEUCHATELOIS.....</b>	<b>106</b>
10.1. Ecole de musique .....	106
10.1.1. Généralité .....	106
10.1.2. Effectif des élèves .....	106
10.1.3. Corps enseignant .....	106
10.1.4. Personnel administratif et de direction .....	107
10.1.5. Titres décernés.....	107
10.1.6. Résultats de concours .....	108
10.1.7. Auditions, examens, concerts et autres manifestations.....	108
10.1.8. Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue .....	111
10.1.9. Divers .....	112
10.1.10. Bibliothèques .....	112
10.2. Formation professionnelle .....	113
10.2.1. Généralité .....	113
10.2.2. Etudiants .....	114
10.2.3. Corps enseignant .....	114
10.2.4. Personnel administratif et de direction .....	114
10.2.5. Titres décernés.....	115
10.2.6. Concours .....	115
10.2.7. Auditions, examens, concerts et autres manifestations.....	115
10.2.8. Cours de maîtres, cours spéciaux, ateliers, formation continue .....	117
10.2.9. Echanges inter-Conservatoires .....	118
10.2.10. Orchestre du Conservatoire neuchâtelois (ODCN).....	118
10.2.11. Divers.....	118
10.2.12. Bibliothèques .....	118
<b>11. OFFICE DE LA PROTECTION DES MONUMENTS ET DES SITES.....</b>	<b>120</b>
11.1. Généralités.....	120
11.2. Connaissance.....	120
11.3. Protection .....	121

11.4.	Conservation.....	121
11.5.	Information.....	123
<b>12.</b>	<b>OFFICE ET MUSEE D'ARCHEOLOGIE .....</b>	<b>125</b>
12.1.	La Tène 1857 – 2007.....	125
12.2.	Le Laténium et l'Université: vers un renforcement de la direction.....	125
12.3.	L'« Année des Celtes »: des myriades d'événements et de manifestations .....	125
12.4.	« Par Toutatis! »: une exposition sur la religion des Celtes .....	127
12.5.	Laboratoire de conservation-restauration .....	127
12.6.	Visites guidées, ateliers, animations et accueil des publics .....	127
12.7.	Les coulisses du Laténium.....	128
12.8.	Un Colloque international à L'Université de Neuchâtel .....	128
12.9.	Un projet du Fonds national suisse de la recherche scientifique .....	129
12.10.	Fouilles cantonales et A5.....	129
12.11.	Zones archéologiques d'importance nationale.....	129
12.12.	Publications .....	129
<b>13.</b>	<b>OFFICE DES ARCHIVES DE L'ÉTAT .....</b>	<b>130</b>
13.1.	Personnel.....	130
13.2.	Révision de la loi sur les archives de l'État.....	130
13.3.	Visites de dépôts, entrées d'archives et classements.....	131
13.4.	Bibliothèque et fonds de documentation .....	132
13.5.	Salle de lecture .....	133
13.6.	Informatisation et nouvelles technologies .....	133
13.7.	Conservation préventive, restauration et microfilmage .....	133
13.8.	Archives industrielles .....	134
13.9.	Commission cantonale des fonds culturels archivistiques, iconographiques et audiovisuels.....	134
13.10.	Mise en valeur, recherche et collaborations.....	135
<b>14.</b>	<b>COLLABORATION INTERCANTONALE.....</b>	<b>136</b>
14.1.	Conférence des chef-fe-s de département.....	136
14.2.	Conférence des chef-fe-s de service .....	139
14.3.	Conférence des délégués cantonaux aux affaires culturelles .....	140
14.4.	Conférence universitaire suisse.....	140
<b>15.</b>	<b>TABLEAUX STATISTIQUES .....</b>	<b>142</b>
15.1.	Personnel enseignant tenant les classes les classes enfantines du canton au 31 octobre 2007 a).....	142
15.2.	Personnel enseignant titulaire des classes primaires du canton au 31 décembre 2006.....	143
15.3.	Ecoles enfantines – Année scolaire 2007-2008.....	144
15.4.	Ecoles primaires – Année scolaire 2007-2008.....	147
15.5.	Ecoles secondaires.....	150
15.6.	Préapprentissage - Année scolaire 2007-2008.....	154
15.7.	Formations de base à plein temps – Année scolaire 2007-2008 .....	155
15.8.	Formations de base à temps partiel – Année scolaire 2007-2008 .....	156
15.9.	Cours préparatoires à la maturité professionnelle - Année scolaire 2007-2008.....	157
15.10.	Maturités professionnelles - Année scolaire 2007-2008 .....	158
15.11.	Ecoles de culture générale et maturité gymnasiale Année scolaire 2007-2008.....	160
15.12.	Formations supérieures à plein temps - Année scolaire 2007-2008 .....	162
15.13.	Formations supérieures à temps partiel - Année scolaire 2007-2008.....	163
15.14.	Contrats en cours – Formations duales - Année scolaire 2007-2008 .....	164
15.15.	Contrats en cours – Formations écoles - Année scolaire 2007-2008 .....	166
15.16.	Examens de fin d'apprentissage .....	168
15.17.	Titres et diplômes, évolution sur cinq ans .....	169
15.18.	Titres et diplômes, répartition en 2006-2007.....	170
15.19.	Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université .....	171
15.20.	Effectifs des étudiants par faculté.....	171
15.21.	Provenance des étudiants par canton .....	172
15.22.	Effectifs des collaborateurs en fonction de la source de financement .....	173
15.23.	Effectifs des collaborateurs en fonction du genre .....	173
15.24.	Effectifs des collaborateurs en fonction de la catégorie du personnel .....	173
15.25.	Statistique des effectifs d'étudiants de la HE-ARC .....	174
15.26.	Statistiques sur la formation préscolaire et primaire (PF1) .....	177
15.27.	Statistiques sur la formation secondaire 1 et 2 (PF2) .....	177
15.28.	Personnel.....	178
15.29.	Effectif du personnel enseignant des écoles cantonales au 31 décembre 2007 .....	179

<b>16. COMPTES .....</b>	<b>180</b>
16.1. Ecoles enfantines, enseignement primaire, comptes 2006 .....	180
16.2. Ecoles enfantines, 2006 .....	181
16.3. Ecoles primaires, 2006 .....	182
16.4. Enseignement secondaire 1, comptes 2006.....	183
16.5. Ecoles secondaires 1, 2006 .....	184
16.6. Enseignement secondaire 2, comptes 2006.....	185
16.7. Formation professionnelle, comptes 2006.....	186
16.8. Résumé des charges de l'éducation, de la culture et des sports en 2006.....	188
16.9. Résumé comparatif des charges relatives à l'éducation, de la culture et des sports en 2006.....	190
16.10. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'école enfantine en 2006 .....	191
16.11. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes pour l'enseignement primaire en 2006 .....	192
16.12. Tableau des subventions versées par l'Etat aux communes et aux écoles pour l'enseignement secondaire 1 en 2006 .....	193
16.13. Tableaux généraux de la répartition des dépenses pour le matériel scolaire en 2007 .....	194
<b>TABLE DES MATIERES.....</b>	<b>199</b>

Février 2008

La conseillère d'Etat, cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports

Sylvie Perrinjaquet